

RCS : PERPIGNAN

Code greffe : 6601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 00699

Numéro SIREN : 398 688 085

Nom ou dénomination : A.G.I.R Promotion

Ce dépôt a été enregistré le 30/07/2021 sous le numéro de dépôt B2021/008284

Désignation de l'entreprise : SAS A.G.I.R PROMOTION Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2
 Adresse de l'entreprise 53 AVENUE JEAN GIRAUDOUX 66000 PERPIGNAN Durée de l'exercice précédent* 1 2

Numéro SIRET* 3 9 8 6 8 8 0 8 5 0 0 0 2 4

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 31 12 2020	N-1 31 12 2019
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	4 360	10 900
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	9 680	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	27 661	28 940
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	57 765	57 445
	Autres participations	CU	CV	639	639
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE	105	105
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	164 099	752 929
TOTAL (II)		BJ	BK	254 629	850 959
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		87 120
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	3 263 294	4 616 959
	Autres créances (3)	BZ	CA	3 262 526	2 430 119
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Disponibilités	CF	CG	744 628	85 790
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	34 833	31 737
	TOTAL (III)	CJ	CK	7 305 282	7 251 725
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
COMPTES DE RÉGULARISATION	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	7 559 912	8 102 684
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	164 099	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :			Créances :

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans le règlement n° 2022
 Édité le 25/05/2021 à 12:46 en Euros.

CERTIFIÉ CONFORME
 A L'ORIGINAL

CAPSUD EXPERTISE & AUDIT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS A.G.I.R PROMOTION

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :500...000.....)	DA	500 000	500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	50 000	50 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	3 556 979	3 546 930
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(92 656)	10 049
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	4 014 323	4 106 979
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	5 363	31 910
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	5 363	31 910
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	197	91 151
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 463 438	1 767 329
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 204 279	926 170
	Dettes fiscales et sociales	DY	872 312	1 178 981
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		164
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	3 540 226	3 963 795
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	7 559 912	8 102 684
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 540 226	3 963 795
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	197	91 151

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS A.G.I.R. PROMOTION

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC	
	Production vendue { biens*	FD		FE	FF	
		FG	7 687 297	FH	FI	3 062 062
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	7 687 297	FK	FL	3 062 062
	Production stockée*				FM	
	Production immobilisée*				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	2 182
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	30 033
	Autres produits (1) (11)				FQ	176
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	7 717 506
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	6 444 807
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	57 882
	Salaires et traitements*				FY	828 608
	Charges sociales (10)				FZ	351 194
	DOTATIONS D'EXPLOITATION {	- dotations aux amortissements*			GA	14 619
		- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	26 548
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	31 910
	Autres charges (12)				GE	1 274
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	7 724 933
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(7 427)
opérations et commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)		GH	107 825
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)		GI	48 392
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	1
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	10 897
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
	Total des produits financiers (V)				GP	10 899
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	8 488
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)				GU	8 488
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	2 411
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	54 417

Désignation de l'entreprise : SAS A.G.I.R PROMOTION

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		2 048
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	717 989	39 312
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	717 989	41 360
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	147 073	385 450
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	717 989	2 055
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	865 062	387 505
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(147 073)	(346 145)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		(300)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	8 554 219	3 358 540
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	8 646 875	3 348 492
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(92 656)	10 049
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP		
	{ - Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	3 486	10 039
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	A9		
	Dont cotisations facultatives A8	A7		
	aux nouveaux plans d'épargne retraite			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
AMENDES ET PENALITES FISCALES-SOCIALES		3 143		
QUOTE PART RESULTATS EXCEPTIONNELS DES FILIALES		143 930		
REMBT CREANCES IMMOBILISEES		717 989		717 989
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures		Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

Désignation de l'entreprise : SAS A.G.I.R PROMOTION

Néant

*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
						1		2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	39 152	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	9 680	KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	224 308	KW		KX	6 800	
		Matériel de transport *				KY	4 750	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	72 894	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	311 631	LO		LP	6 800	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G	57 445	8M		8T	320	
		Autres participations				8U	639	8V		8W		
Autres titres immobilisés				1P	105	1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T	752 929	1U		1V	129 159			
TOTAL IV				1Q	811 119	1R		1S	129 479			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				0G	1 161 902	0H		0J	136 279			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				par virement de poste à poste		par cessations à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4		
				1		2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		C0		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	39 152	IX	39 152	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agenets et am. des constructions			IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	9 680	ML	9 680	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers			IU		MM		MN	231 108	MO	231 108
		Matériel de transport			IV		MP		MQ	4 750	MR	4 750
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	72 894	MU	72 894
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III			IY		NG		NH	318 431	NI	318 431	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		0U		M7	57 765	0W	57 765
		Autres participations			10		0X		0Y	639	0Z	639
Autres titres immobilisés			11		2B		2C	105	2D	105		
Prêts et autres immobilisations financières			12		2E	717 989	2F	164 099	2G	164 099		
TOTAL IV			13		NJ	717 989	NK	222 608	2H	222 608		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			14		0K	717 989	0L	580 192	0M	580 192		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 0

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS A.G.I.R PROMOTION

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires	1	2			5	6
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS A.G.I.R PROMOTION

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	28 252	PF	6 540	PG		PH	34 792
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	9 680	QA		QB		QC	9 680
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	210 865	QE	2 733	QF		QG	213 598
	Matériel de transport	QH	4 187	QI	563	QJ		QK	4 750
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	57 959	QM	4 783	QN		QO	62 742
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	282 691	QV	8 079	QW		QX	290 770
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	310 943	ØP	14 619	ØQ		ØR	325 562

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations amortissables		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
TOTAL I															
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL II															
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre														Q9
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales.agenc et am des const.														S5
	Inst techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc am divers														U1
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat bureau et inform. mobilier														V6
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III															X2
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO	
TOTAL IV															
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)															NW

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS A.G.I.R PROMOTION

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	02	03	04
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisa- tions financières(1)*	06	07	08
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032



AGIR PROMOTION

Siège social : 53 avenue Jean Giraudoux, 66000 PERPIGNAN

R.C.S : PERPIGNAN 398 688 085

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2020



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2020

A l'associé Unique de la Société par actions simplifiée AGIR,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société par actions simplifiée AGIR relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif qu'en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux actionnaires.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Perpignan le 15/06/2021

Le commissaire aux comptes

ADVANCE AUDIT
SAS FOURCADE AUDIT ASSOCIES F.2.A

Marc COCHAUX



En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SAS A.G.I.R PROMOTION
53 AVENUE JEAN GIRAUDOUX
66000 PERPIGNAN

relatifs à l'exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	7 559 912 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	7 687 297 Euros
- Résultat net comptable,	(92 656)Euros

Fait à MONTPELLIER
Le 12/06/2021

Sébastien MICHEL
Expert-Comptable

SAS A.G.I.R PROMOTION

53 AVENUE JEAN GIRAUDOUX

66000 PERPIGNAN

COMPTES ANNUELS

CAPSUD EXPERTISE & AUDIT

120 AVENUE NINA SIMONE

IMMEUBLE FAHRENHEIT

34000 MONTPELLIER

04 67 59 29 85

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	39 152	34 792	4 360	10 900	6 540	60.00
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	9 680	9 680				
	Autres immobilisations corporelles	308 751	281 090	27 661	28 940	1 279	4.42
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence	57 765		57 765	57 445	320	0.56
	Autres participations	639		639	639		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	105		105	105		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	164 099		164 099	752 929	588 830	78.21
	Total II	580 192	325 562	254 629	850 959	596 329	70.08
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes				87 120	87 120	100.00
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	3 289 843	26 548	3 263 294	4 616 959	1 353 665	29.32
	Autres créances	3 262 526		3 262 526	2 430 119	832 408	34.25
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	744 628		744 628	85 790	658 838	767.97
	Charges constatées d'avance (3)	34 833		34 833	31 737	3 096	9.76
	Total III	7 331 831	26 548	7 305 282	7 251 725	53 557	0.74
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		7 912 022	352 111	7 559 912	8 102 684	542 772	6.70

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

164 099

CAPSUD EXPERTISE & AUDIT

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 500 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	500 000	500 000		
	Réserves				
	Réserve légale	50 000	50 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	3 556 979	3 546 930	10 049	0.28
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	92 656	10 049	102 705	NS
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	4 014 323	4 106 979	92 656	2.26
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	5 363	31 910	26 547	83.19
	Provisions pour charges				
	Total III	5 363	31 910	26 547	83.19
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	197	91 151	90 954	99.78
	Emprunts et dettes financières diverses	1 463 438	1 767 329	303 891	17.19
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 204 279	926 170	278 109	30.03
	Dettes fiscales et sociales	872 312	1 178 981	306 669	26.01
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes		164	164	100.00
	Produits constatés d'avance (1)				
Comptes de Régularisation	Total IV	3 540 226	3 963 795	423 569	10.69
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		7 559 912	8 102 684	542 772	6.70

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

3 540 226 3 963 795

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	7 687 297		7 687 297	3 062 062	4 625 235	151.05
Chiffre d'affaires NET	7 687 297		7 687 297	3 062 062	4 625 235	151.05
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation				2 182	2 182	100.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			30 033	192 993	162 960	84.44
Autres produits			176	3 858	3 682	95.45
Total des Produits d'exploitation (I)			7 717 506	3 261 095	4 456 411	136.65
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			6 444 807	1 495 251	4 949 556	331.02
Impôts, taxes et versements assimilés			57 882	67 343	9 460	14.05
Salaires et traitements			828 608	895 069	66 461	7.43
Charges sociales			351 194	372 749	21 555	5.78
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			14 619	15 712	1 093	6.96
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			26 548		26 548	
Dotations aux provisions				31 910	31 910	100.00
Autres charges			1 274	1 324	50	3.79
Total des Charges d'exploitation (II)			7 724 933	2 879 358	4 845 574	168.29
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			7 427	381 736	389 164	101.95
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			107 825	44 077	63 748	144.63
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			48 392	73 792	25 400	34.42

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020 12	31/12/2019 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	1	2	0	17.09
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	10 897	12 007	1 110	9.24
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	10 899	12 008	1 110	9.24
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	8 488	8 136	351	4.32
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	8 488	8 136	351	4.32
2. Résultat financier (V-VI)	2 411	3 872	1 461	37.74
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	54 417	355 893	301 477	84.71
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 048	2 048	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	717 989	39 312	678 677	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	717 989	41 360	676 630	NS
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	147 073	385 450	238 377	61.84
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	717 989	2 055	715 934	NS
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	865 062	387 505	477 558	123.24
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	147 073	346 145	199 072	57.51
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		300	300	100.00
Total des produits (I+III+V+VII)	8 554 219	3 358 540	5 195 678	154.70
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 646 875	3 348 492	5 298 383	158.23
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	92 656	10 049	102 705	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

	page	
Faits caractéristiques de l'exercice	6	
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	7	
- REGLES ET METHODES COMPTABLES		
Principes et conventions générales	7	
Permanence ou changement de méthodes	8	
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN		
Etat des immobilisations	8	
Etat des amortissements	9	
Etat des provisions	9	
Etat des échéances des créances et des dettes	10	
Composition du capital social	10	
Autres immobilisations incorporelles	10	
Evaluation des immobilisations corporelles	10	
Evaluation des amortissements	11	
Titres immobilisés	11	
Créances immobilisées	11	
Evaluation des créances et des dettes	11	
Dépréciation des créances	11	
Disponibilités en Euros	12	
Produits à recevoir	12	
Charges à payer	12	
Charges et produits constatés d'avance	12	
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT		
Ventilation du chiffre d'affaires	13	
Rémunération des dirigeants	13	
Ventilation de l'effectif moyen	13	
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	13	
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS		
Dettes garanties par des sûretés réelles		NA
Montant des engagements financiers	14	
Engagement en matière de pensions et retraites	14	
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	15	
Liste des filiales et participations	16	

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Opérations faites en commun	17
Produits et charges exceptionnels	17
Transferts de charges	17

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 7 559 911.52 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 7 687 296.90 Euros et dégageant un déficit de 92 655.92- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Conditions particulières d'activité pendant la période

Notre société a vu ses projets immobiliers fortement impactés par la crise sanitaire, principales conséquences :

- Rallongements des délais administratifs permettant l'obtention des PC et de toutes les autorisations en découlant
- Arrêt des chantiers sur une moyenne de 2 mois entraînant des retards conséquents sur les prévisions d'avancements et de fait retard aussi dans la livraison.
- Les élections ont également eu leur part dans ce marasme économique, provoquant le ralentissement d'une activité déjà fragilisée.

D'où un report de facturation de nos honoraires non rattrapé au 31/12.

Ainsi, malgré un portefeuille de promotions confortable sur les programmes qui devaient démarrer en 2020, le Chiffre d'affaires prévisionnel propre à notre activité, n'a pu être réalisé.

Point sensible sur le Chiffre d'Affaires

Nous devons préciser que la Société AGIR Promotion a signé 2 contrats de CPI (Contrats de promotion Immobilière), lesquels génèrent une augmentation artificielle du Chiffre d'Affaires sur l'exercice, Produit en réalité compensé par les travaux des chantiers, charges facturées directement à AGIR.

- CPI KLEY- Promo Arco Iris CA > 4 825 500 €
- CPI La Feuillade - Promo Anémone : CA > 1 221 300 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

De fait le Chiffre d'affaires imputable à l'activité Promotion et refacturations diverses est de 1 640 497€.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	39 152		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	9 680		
Installations générales agencements aménagements divers	224 308		6 800
Matériel de transport	4 750		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	72 894		
TOTAL	311 631		6 800
Participations évaluées par mises en équivalence	57 445		320
Autres participations	639		
Autres titres immobilisés	105		
Prêts, autres immobilisations financières	752 929		129 159
TOTAL	811 119		129 479
TOTAL GENERAL	1 161 902		136 279

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			39 152	39 152
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			9 680	9 680
Installations générales agencements aménagements divers			231 108	231 108
Matériel de transport			4 750	4 750
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			72 894	72 894
TOTAL			318 431	318 431
Participations évaluées par mises en équivalence			57 765	57 765
Autres participations			639	639
Autres titres immobilisés			105	105
Prêts, autres immobilisations financières		717 989	164 099	164 099
TOTAL		717 989	222 608	222 608
TOTAL GENERAL		717 989	580 192	580 192

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	28 252	6 540		34 792
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	9 680			9 680
Installations générales agencements aménagements divers	210 865	2 733		213 598
Matériel de transport	4 187	563		4 750
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	57 959	4 783		62 742
TOTAL	282 691	8 079		290 770
TOTAL GENERAL	310 943	14 619		325 562

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	6 540				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 733				
Matériel de transport	563				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 783				
TOTAL	8 079				
TOTAL GENERAL	14 619				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	31 910		26 547		5 363
TOTAL	31 910		26 547		5 363

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		26 548			26 548
TOTAL		26 548			26 548
TOTAL GENERAL	31 910	26 548	26 547		31 911
Dont dotations et reprises d'exploitation		26 548	26 547		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	164 099	164 099	
Autres créances clients	3 289 843	3 289 843	
Personnel et comptes rattachés	7 682	7 682	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 704	2 704	
Taxe sur la valeur ajoutée	286 962	286 962	
Groupe et associés	2 895 580	2 895 580	
Débiteurs divers	69 598	69 598	
Charges constatées d'avance	34 833	34 833	
TOTAL	6 751 301	6 751 301	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	197	197		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 204 279	1 204 279		
Personnel et comptes rattachés	48 486	48 486		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	194 689	194 689		
Taxe sur la valeur ajoutée	582 930	582 930		
Autres impôts taxes et assimilés	46 208	46 208		
Groupe et associés	1 463 438	1 463 438		
TOTAL	3 540 226	3 540 226		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1 000.0000	500			500

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
SITE INTERNET	34 725	20.00
LOGICIELS	4 427	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Installations techniques	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau et informat	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Mouvement des titres durant l'exercice:

Prise de participation auprès de 4 nouvelles SCCV, créées en 2020;
Immo Mas Rous2, Immo lesAires, Immo Centre du Village, Immo rue Jean Reboul, chacune d'elle à hauteur de 5% du capital; c'est F.PROJET, une autre filiale du groupe, qui a acquis les 95% pour chacune d'elles.
Acquisition de 20% parts de la SCCV Le Montpellier Faubourg 56 au prix de 120€ les autres associés sont Nexity et Kalethos.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 119 961
Autres créances	1 322
Total	1 121 283

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 912
Dettes fiscales et sociales	94 426
Total	123 338

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	34 833
Total	34 833

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
COMMISSIONS DE GESTION	1 348 410
COMMISSIONS SUR VENTES	
PRESTATIONS CPI	6 126 800
AUTRES PRESTATIONS ET REFACTURATIONS FRAIS	212 087
Total	7 687 297

Répartition par secteur géographique	Montant
CHIFFRE D'AFFAIRES FRANCE	7 687 297
Total	7 687 297

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction ou de gérance	Montant
	248 767
Total	248 767

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	11
Agents de maîtrise et techniciens	6
Total	17

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	8 484	10 899
Dont entreprises liées	5 846	10 834

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		62 578
CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT	62 578	
Total (1)		62 578

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Les engagements liés au départ à la retraite ne sont pas provisionnés au bilan mais font l'objet d'une évaluation selon la méthode rétrospective en droits cumulés avec projection de salaires. Ils sont ainsi évalués à 71 820 €.

Les principales hypothèses retenues sont :

- Départ volontaire à la retraite du salarié à l'âge de 65 ans
- Taux d'actualisation financière de 0.34%
- Taux d'augmentation des salaires de 2%
- Taux de charges sociales Cadres 40% - Non Cadres 40%
- Taux de turn-over : Moyen
- Application de la convention collective de la promotion immobilière

Table de mortalité INED 2016-2018

La société adhère aux régimes de cotisations obligatoires (Régime de base SS et régimes complémentaires ARRCO et AGIRC). La convention collective de l'entreprise prévoit une indemnité de fin de carrière ainsi calculée :

Après 10 ans > 1/5 mois - après 15 ans > 1 mois - après 20 ans > 1.5 mois - Si 30 ans > 2 mois

A ce titre, pour les 7 prochaines années, 5 salariés présents à la date de clôture, seront en droit de faire valoir leur droit à la retraite, car plus de 10 ans d'ancienneté.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	28 896
45 à 54 ans	11 à 20 ans	29 790
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Engagement total	58 686
------------------	--------

Hypothèses de calculs retenues

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
FONDEVILLE .BTP	SAS	3 000 000	66100 PERPIGNAN

RAPPEL : En 2009, notre société a opté pour le régime de l'intégration fiscale.
Société intégrante la SAS FONDEVILLE BTP SIREN 337 806 061 seule redevable de l'IS et IFA

La convention d'intégration a fait l'objet d'un avenant en date du 15/09/2017, stipulant qu'en cas d'exercice déficitaire, la société ne sera titulaire, à ce titre, d'aucune créance sur la société mère.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15, PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS A.G.I.R PROMOTION
66000 PERPIGNAN

Page 16

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50%											
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- SCI SCCV VILLA ALBERA	1 000		50,00	500	500	17 021			1 549		
- SCI O'QUAI	632 000	637 447	40,00	53 235	53 235	499 404		4 440 682	276 848		
- SCI ICADE -FF- SANTE	1 000	163 205	35,00	350	350				178		
- SCV RIVES DU LEZ	1 000		30,00	300	300			32 210	47 301		
- SCI SCI PERPIGNAN SAINT ASSI	1 000		30,00	300	300				53 599		
- SCV AGICAFF	640		25,00	160	160				455		
- MONTPELLIER FAUBOURG 56 - EA	1 000		20,00	120	120	1 090 899		5 701 967	454 097		
- SCI ZAC GOLFIQUE DE VILLENEU	10 000	167 966	20,00	2 000	2 000	306 624			22 772		
- SCI OVALIE 14	1 000		20,00	200	200	21 482		185 640	53 261		
- SCCV LA BLANQUERIE	1 500		20,00	300	300	40 181			1 699		
- SCV IMMO BASTIDE	600		10,00	60	60				6 073		
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- françaises	17 980		5,00	879	879	678 218		7 281 017	300 074		
- Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Opérations faites en commun

(PCG Art. 831-2/13)

Affaires	Résultat global	Résultat transféré
Affaires bénéficiaires		
- SCCV FILIALES AGIR/ COMPTE 755	606 207	107 825
Total	606 207	107 825
Affaires à pertes		
- PROVISIONS SUR STOKS FILIALES CPTE 67	91 666	1 823
- SCCV FILIALES AGIR AU CPTE 655	414 101	48 392
Total	505 767	50 215

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- REMBOURSEMENT CREANCES IMMOBILISEES	717 989	7756
Total	717 989	
Charges exceptionnelles		
- VALEUR ACTIF CREANCES IMMOBILISEES	717 989	6756
- AMENDES PENALITES	3 142	6712
- QUOTE PART OPERATIONS EN COMMUN	143 930	6718
Total	865 061	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REMBOURSEMENTS SINISTRES ASSURANCES	3 183
AUTRES REMBTS TIERS	300
Total	3 483

Le 14/06/2021

Raymond FONDEVILLE, Président



AGIR PROMOTION

Société par Actions Simplifiée
au capital de 500 000 euros

53 Avenue Jean Giraudoux
66000 PERPIGNAN

398 688 085 RCS Perpignan

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 30 JUIN 2021

Au siège social,

Le 30 Juin 2021, à 12 heures,

La société FONDEVILLE BTP, représentée par Monsieur Raymond FONDEVILLE, son Président, agissant en qualité d'associée unique de la société par actions simplifiée dénommée AGIR PROMOTION, au capital social de 500 000 euros divisé en 500 actions de 1 000 euros de nominal chacune, a pris les décisions suivantes portant sur :

- Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 Décembre 2020 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice social clos,
- Conventions règlementées,
- Rémunération du Président,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Monsieur Raymond FONDEVILLE, es qualité de représentant légal de la société AGIR PROMOTION, préside la séance.

La société F2A FOURCADE AUDIT ASSOCIES, Commissaire aux Comptes titulaire de la société, est absente et excusée.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Associée unique :

- les justificatifs de la convocation régulière du commissaire aux comptes,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- les bilans, compte de résultat et annexes de l'exercice clos le 31 Décembre 2020,



- le rapports du Commissaire aux comptes.

Puis il présente et commente les comptes sociaux et expose l'activité au cours de l'exercice écoulé, les résultats de cette activité, les difficultés rencontrées et les perspectives d'avenir.

Puis il donne lecture des rapports du Commissaire aux comptes sur les comptes sociaux et sur les conventions réglementées.

Cette lecture terminée, le Président demande de se prononcer sur les décisions suivantes.

PREMIERE DECISION

L'associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 Décembre 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'associée unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts, pour un montant de 12 700 euros. Il approuve ladite valeur et l'impôt correspondant.

En conséquence, elle donne à la Gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 Décembre 2020.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique approuve la proposition du Président et décide d'affecter la perte de 92 656 euros de l'exercice en totalité au poste « autres réserves ».

L'associée unique déclare en outre qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

TROISIEME DECISION

L'associée unique, prend acte qu'aucune convention nouvelle visée par l'article L.227-10 du Code de Commerce n'a été conclue au cours de ce même exercice.

QUATRIEME DECISION

L'associée unique approuve la gratuité du mandat du Président au titre de l'exercice écoulé.

RF

Le Président pourra continuer de prétendre, sur présentation des justificatifs, au remboursement des frais exposés dans le cadre de l'accomplissement de son mandat.

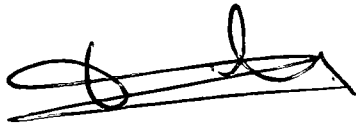
CINQUIEME DECISION

L'associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, aux fins d'accomplir toutes formalités légales qu'il appartiendra.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par le Président et l'associée unique.

SAS FONDEVILLE BTP
Raymond FONDEVILLE

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'R' followed by a horizontal line and a small flourish at the end.

RAYMOND FONDEVILLE

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'R' followed by a horizontal line and a small flourish at the end.

AGIR PROMOTION

Société par Actions Simplifiée
au capital de 500 000 euros

53 Avenue Jean Giraudoux
66000 PERPIGNAN

398 688 085 RCS Perpignan

F2A FOURCADE AUDIT ASSOCIES

1, Avenue Jean Giono
66000 PERPIGNAN

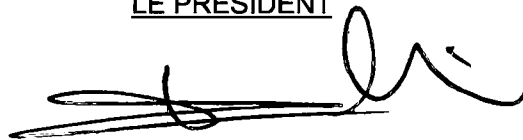
Perpignan, le 1^{er} Juin 2021

Monsieur le Commissaire aux Comptes,

Dans le cadre des dispositions de l'article R.225-30 du Code de Commerce, nous vous informons qu'il n'a été conclu aucune nouvelle convention au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2020.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Commissaire aux Comptes, l'expression de nos sentiments distingués.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and strokes, positioned below the text 'LE PRESIDENT'.

AGIR PROMOTION

Société par Actions Simplifiée
au capital de 500 000 euros

53 Avenue Jean Giraudoux
66000 PERPIGNAN

398 688 085 RCS Perpignan

F2A FOURCADE AUDIT ASSOCIES

1, Avenue Jean Giono
66000 PERPIGNAN

Perpignan, le 15 Juin 2021

Lettre remise en main propre

Monsieur le Commissaire aux comptes,

Nous avons l'honneur de vous convoquer à l'assemblée générale ordinaire annuelle de notre Société qui se tiendra le 30 Juin 2021, à 12 heures, au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant.

- Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 Décembre 2020 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice social clos,
- Rémunération du Président,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur le Commissaire aux comptes, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président
Raymond FONDEVILLE

